ARCHITECTE
FABRE ARCHITECTURE
15, Allée de Sion
07200 AUBENAS
Tel : 04 75 88 59 62
Email : contact@fabre-architecture.com

ECONOMISTE
EUROMETRES BTP
Lieu dit le Champel
07200 ST SERNIN
Tel : 04 75 35 37 61
Email : contact@eurometresbtp.fr

BET FLUIDES
COSTE
NOVALPARC, Chemin des huguenots
26000 VALENCE
Tel : 04 75 43 42 23
Email : secretariat@cabinet-coste.com

BET STRUCTURE
BETEBAT
9, rue Bernardy BP 199
07204 AUBENAS
Tel : 04 75 93 34 80
Email : betebat07@orange.fr

MAITRE D'OUVRAGE:

COMMUNE DE VESSEAUX

2, Place de la mairie
07200 VESSEAUX

CONSTRUCTION DE L'ESPACE TERRITORIAL D'ACTION CULTURELLE ET SOCIALE SUR LA COMMUNE DE VESSEAUX

Lieu dit "L'Hermas"
07200 - VESSEAUX

CCTP
Lot N°09 CARRELAGES - FAIENCES

TAMPON ET SIGNATURE ENTREPRISE:

Sommaire

CARRELAGES - FAIENCES ... 3

1 DATE DE CREATION - Mai 2018 ... 3

2 CCTP ... 3

3 ISOLATION ACOUSTIQUE ... 5
3.1 Sous couche acoustique sous chape ... 5

4 ISOLANT THERMIQUE ... 6
4.1 Isolant en panneaux en mousse polyuréthane ... 6

5 CHAPE / FORME EN BETON ... 6
5.1 Forme en béton ... 6

6 CHAPE LIQUIDE PLANCHER CHAUFFANT ... 7
6.1 Chape sur réseau de chauffage ... 7

7 ETANCHEITE SOLS ET MURS ... 7
7.1 Système d'étanchéité liquide sous carrelage ... 7
7.2 Système d'étanchéité liquide sous faience ... 7
7.3 Siphons de sol en Inox ... 8

8 CARRELAGE ... 8
8.1 Fourniture de carreaux grès ... 8
8.2 Pose de carrelage collé ... 9

9 PLINTHES ... 10
9.1 Fourniture de plinthes ... 10
9.2 Pose de plinthe ... 11

10 FAIENCES ... 12
10.1 Fourniture de carreaux de faïence ... 12
10.2 Pose de faïence ou carrelage mural ... 12

11 OUVRAGES ET ACCESSOIRES DIVERS ... 13
11.1 Massifage en carrelage au droit des évaucations EU/EV ... 13

12 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES DOE ... 13
12.1 Elaboration du Dossier des Ouvrages Exécutés ... 13

13 FIN ... 14

CARRELAGES - FAIENCES

1 DATE DE CREATION - Mai 2018

2 CCTP

1 - Documents de référence contractuels

Les ouvrages du présent lot seront réalisés dans les règles de l'art et répondrons à toutes les clauses, conditions et prescriptions des documents techniques existants, Normes, DTU, CCTG, règles de calculs, avis techniques etc… en vigueurs à ce jour, qui lui sont applicables.

52 - Revêtements durs
I NF DTU 52.1 P1-1 (novembre 2010) : Travaux de bâtiment - Revêtements de sol scellés
I DTU 26.2/52.1 (NF P61-203) (décembre 2003) : Mise en oeuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage - Cahier des clauses techniques
(Indice de classement : P61-203)
clauses techniques types pour les sols intérieurs et extérieurs (Indice de classement : P61-204-1-1-3)

Dans le cas où une norme n'existe pas pour un matériel, l'entrepreneur doit présenter un certificat de conformité aux normes émanant d'un organisme agréé.

L'entrepreneur est contractuellement réputé parfaitement connaître les réglementations et les documents contractuels applicables aux travaux de son marché et avoir pris connaissance du rapport du bureau de contrôle et intégré dans ses prix les observations concernant son lot .

I - Fournitures et matériaux

Les matériaux et fournitures devant être mis en oeuvre devront répondre aux prescriptions suivantes.

Matériaux pour revêtements de sols et muraux
Les carreaux et dalles pour sols et murs devront répondre aux différentes normes en vigueur à ce jour
Ils seront toujours de 1er choix dans l'espèce indiquée.
Les carreaux et dalles soumis à la classification UPEC devront comporter la marque NF - Classement UPEC.

Mortiers et coulis
Sauf spécifications contraires ci-après ou dans les prescriptions des fabricants, les mortiers et coulis employés seront conformes aux normes en vigueur à ce jour

Enduits de lissage
Les enduits de lissage seront exclusivement des produits livrés prêts à l'emploi, ceux préparés sur le chantier ne seront pas admis.
Tous les enduits de lissage devront faire l'objet d'un avis technique assorti d'un classement P au moins égal à celui du local à revêtir.

Colles et mortiers-colles
Les colles et mortiers-colles seront obligatoirement, pour chaque type de revêtement, celui ou l'un de ceux préconisés par le fournisseur du revêtement considéré.

2 - Spécifications et prescriptions techniques

I Supports

Réception des supports
L'entrepreneur du présent lot devra procéder à la réception des supports devant recevoir les revêtements de sols et revêtements muraux.
Pour cette réception, l'entrepreneur du présent lot vérifiera que les supports répondent bien aux exigences des DTU et aux règles professionnelles.
Cette réception sera faite en présence du maître d'oeuvre, de l'entrepreneur ayant réalisé les supports et de l'entrepreneur du présent lot.

Supports non conformes
En cas de supports ou parties de supports non conformes, l'entrepreneur du présent lot fera par écrit au maître d'oeuvre ses réserves et observations avec justifications à l'appui.
Il appartiendra alors au maître d'oeuvre de prendre toutes décisions en vue de l'obtention de supports conformes.

Le maître d'oeuvre pourra être amené à prescrire des travaux complémentaires nécessaires.
Selon leur nature, ces travaux complémentaires seront réalisés, soit par le lot ayant exécuté les supports, soit par le présent lot, mais les frais en seront toujours supportés par l'entrepreneur ayant exécuté les supports.

II - Règles de mise en oeuvre

Travaux préparatoires
Avant tout commencement de travaux, le présent lot aura à effectuer un nettoyage parfait par tous moyens, des supports, pour obtenir des surfaces débarrassées de tout ce qui pourrait nuire à la bonne tenue des revêtements.
Dans les travaux neufs, les prix unitaires des revêtements de sols minces doivent comprendre tous les travaux préparatoires tels qu'enduit de lissage et autres nécessaires.

Prescriptions générales
Lors de la pose des revêtements, la disposition et les alignements seront déterminés de manière à permettre une exécution avec un minimum de coupes de carreaux ; les coupes inévitables devront toujours être exécutées sous les plinthes ou en rive des locaux.

Toutes les entailles et découpes au droit des tuyauteries, robinets ou autres, devront être très soigneusement ajustées ; tout carreau comportant une découpe mal ajustée, ou fendue ou détériorée lors du découpage, sera immédiatement à remplacer.

Au droit des seuils et autres emplacements où le sol carrelage sera contigu à un autre type de sol, l'entrepreneur de carrelage aura à fournir et à poser un arrêt métallique constitué par un fer cornière de 30 x 30 mm.

A tous les angles saillants, et sur toutes les rives libres des revêtements verticaux, il sera fait emploi de carreaux spéciaux à bord arrondi ou à rive émaillée.

Même observation en ce qui concerne les angles saillants des plinthes.

Au droit des appareils sanitaires, le revêtement vertical en carrelage devra réaliser l'étanchéité absolue entre l'appareil sanitaire et la paroi, et à cet effet, le joint entre la gorge de l'appareil et le 1er rang de carrelage devra être un joint souple en produit pâteux , la façon de ce joint étant à la charge du présent lot, y compris la fourniture du produit.

Dans le cas où il est prévu un calepinage par le maître d'oeuvre, la pose devra respecter ce calepinage.

Joints de fractionnement
L'entrepreneur devra prévoir et réaliser tous les joints de fractionnement nécessaires, conformément aux suivant règlementation en vigueur à ce jour.

Règles de pose des revêtements scellés

a) Revêtement de sols
Les carreaux et dalles seront posés sur un lit de mortier, les joints seront coulés avant que le mortier de pose n'ait terminé sa prise afin d'assurer l'adhérence nécessaire.
Si l'épaisseur réservée la rend nécessaire, une sous-couche en béton sera exécutée avant pose du revêtement carrelage, conforme au DTU.
Le nettoyage devra avoir lieu sitôt après le raffermissement des coulis de joints (début de prise).
Si nécessaire, avant la pose, l'entrepreneur du présent lot aura à exécuter un ragréage du support avec un produit spécial de ragréage.
Les carrelages seront posés sur une couche mince de colle ou mortier-colle.
Les joints seront coulés soit au coulis de joint traditionnel, soit de préférence avec un coulis spécial pour carrelage collé.
Le nettoyage devra avoir lieu sitôt après le début de prise du coulis des joints.

b) Revêtements verticaux
Les carreaux seront scellés au mortier, les joints seront garnis avant que le mortier de scellement n'ait terminé sa prise afin d'assurer l'adhérence nécessaire.
Le nettoyage devra être effectué dès le début de prise des joints.

Règles de pose des revêtements collés

a) Revêtements de sols
Avant la pose, l'entrepreneur du présent lot aura si besoin à exécuter un ragréage du support avec un produit spécial de ragréage.
Les carrelages seront posés sur une couche mince de colle ou mortier-colle..
Les joints seront coulés soit au coulis de joint traditionnel, soit de préférence avec un coulis spécial pour carrelage collé.
Le nettoyage devra avoir lieu sitôt après le début de prise du coulis des joints.
Les revêtements finis devront présenter un aspect net et parfaitement fini, sans aucune tache ni salissure, de couleur et de ton uniformes et réguliers.

b) Revêtements verticaux
Avant pose, si besoin un ratissage du support sera exécuté en produit spécial pour ragréage, choisi en fonction du type de support.
Les carrelages seront posés sur une couche mince de colle.
Les joints seront coulés soit au coulis traditionnel de joint, soit de préférence avec un coulis spécial pour carrelage collé, gris ou blanc au choix du maître d'oeuvre.
Le nettoyage devra avoir lieu sitôt après le début de prise du coulis des joints.

Largeur des joints
La pose des carrelages se fera soit à joints dits larges, soit à joints dits serrés, selon le type de carrelage et au choix du maître d'oeuvre.
Pour les joints dits larges, la pose se fera à la grille, ou avec emploi de cales.
Le terme joints dits larges s'entend jusqu'à 10 mm largeur.

Niveau des sols finis
Les différents revêtements de sols (carrelages, sols minces, etc.) devront toujours être au même niveau au droit des jonctions, et présenter un affleurement parfait.
Toutes dispositions utiles devront être prises à ce sujet, en accord avec les entrepreneurs des autres corps d'état.

Raccords
Dans le cadre de l'exécution de son marché, l'entrepreneur du présent lot aura implicitement à sa charge l'exécution de tous les raccords de carrelages au droit des scellements, passages de tuyaux ou autres, afférents aux travaux des autres corps d'état.

Calpinage
La fourniture et la pose des carreaux comprend toutes sujétions de polychromie jusqu'à 4 teintes dans la même gamme au choix du maître d'œuvre ainsi que leur répartition dans les pièces suivant un calpinage établit par ses soins.

Joints de dilatation
Dans le cas où des revêtements seront à poser au droit des joints de dilatation, le présent lot devra les respecter lors de l'exécution des revêtements.
Pour l'exécution de ces joints, l'entrepreneur soumettra au maître d'oeuvre avant le début des travaux, les dispositions qu'il compte prendre

pour cette exécution.
Quelle que soit la solution adoptée, les joints devront être étanches aux eaux de lavage.

III - Caractéristiques des revêtements de sols finis

Les revêtements finis devront présenter un aspect net et parfaitement fini, sans aucune tache ni salissure, de couleur et de ton uniformes et réguliers.
En ce qui concerne la planéité, les tolérances admises sont celles précisées par la règlementation en vigueur.

Toutes les parties de revêtements accusant des défauts supérieurs aux tolérances admises, joints ouverts, coupes et ajustages mal réalisés, etc., seront refusés, déposés et refaits par l'entrepreneur à ses frais.

IV - Nettoyage et protection des revêtements finis

Immédiatement après pose, les revêtements de sols seront soigneusement nettoyés à l'aide de produits adéquats par le présent lot, et ce dernier devra en assurer la protection jusqu'à la réception.
Dans certains cas, en fonction des conditions particulières du chantier et de la nature du revêtement de sol, le présent lot pourra se trouver amené à assurer une protection absolument efficace par tout moyen de son choix.

3 Généralités
Il est rappelé que l'entrepreneur du présent lot n'est pas un simple fournisseur mais un spécialiste avisé et expérimenté, d'une pratique éprouvée, et ses connaissances lui font un devoir de signaler le cas échéant en temps utile au maître d'oeuvre, les manques de compatibilités, insuffisances ou omissions qui pourraient apparaître dans les systèmes prescrits.

4 Description des ouvrages

3 ISOLATION ACOUSTIQUE

3.1 Sous couche acoustique sous chape

Matériaux: Sous-couche acoustique mince constitué d'un matelas de non tissé de polyester sous un support bitumé
Type/Marque : VELAPHONE CONFORT de chez SOPREMA ou techniquement équivalent
Caractéristiques: conforme NF P 61-203
Support: dalle béton livré par le maçon
L'ensemble comprenant toutes fournitures, pose, recouvrement entre feuilles, découpes, coupes, chutes, déchets, désolidarisation de toutes les pénétrations et tous détails de mise en oeuvre conformes aux recommandations du fabricant
Passages et remontées dans l'épaisseur des formes en béton et canalisations, bande de relevé au droit des plinthes implicitement inclus
Réduction de bruit : Delta L w = 19 dB

3.1 1 Isolant acoustique sous chape - Delta Lw 19 dB

Localisation :
Armoire électrique
BAR
Box 1
Box 2
Box 3
Circulation sanitaire
Hall
Local entretien
Local mobilier extérieur
Local poubelle
Loge
Office de réchauffage
Placard Office
Régie
Réserve
Salle polyvalente
Sanitaire Femme
Sanitaire Homme
Sanitaire Loge
Sas
Sas loge
Scène
TGBT
Vestiaires
WC FEMME
WC PMR 1 FEMME
WC PMR 2 FEMME
WC PMR HOMME
Zone de rangement

4 ISOLANT THERMIQUE

4.1 Isolant en panneaux en mousse polyuréthane

Isolant en panneaux en mousse polyuréthane du type TMS MF sol de chez EFISOL équivalent compris film polyane, toutes coupes, déchets, toutes fournitures et pose, transport, tous détails et toutes sujétions suivant normes en vigueurs à ce jour et recommandations du fabricant

4.1 1 Isolation thermique sous chape ép. 100 mm - R = 4.65 m².K/W

Epaisseur isolant : **100 mm**
Résistance thermique : **4.65 m2.K/W**

Localisation :
Armoire électrique
Box 1
Hall
Local mobilier extérieur
Loge
Régie
Salle polyvalente
Sanitaire Loge
Sas
Sas loge
Scène

5 CHAPE / FORME EN BETON

5.1 Forme en béton

Réalisation de chape en béton pour mise à niveau des revêtements de sol comprenant :

Fourniture et réaisation de chape de mise à niveau au mortier de ciment, sable, mise en oeuvre compris joints de préfissuration, désolidarisation de tous les éléments verticaux, conformément au recommandations du DTU 52.1 et 21 avec toutes sujétions de pompage, mise à niveau, réglage, protection des supports, surfaçage du dessus destiné à recevoir un revêtement collé.
Finition : Lisse, fin et régulier
Epaisseur : suivant sous-article

5.1 1 Chape sous carrelage - épaisseur 60 mm

Localisation :
BAR
Box 2
Box 3
Circulation sanitaire
Local entretien
Local poubelle
Office de réchauffage
Placard Office
Réserve
Sanitaire Femme
Sanitaire Homme
Sas
TGBT
Vestiaires
WC FEMME
WC PMR 1 FEMME
WC PMR 2 FEMME
WC PMR HOMME
Zone de rangement

5.1 2 Plus-value pour forme de pente "pointe de diamant" au droit des siphons

Section : 1.00 x 1.00 ml environ au droit du siphon

Localisation :
BAR
Local poubelle
Office de réchauffage
WC PMR 1 FEMME
WC PMR HOMME

6 CHAPE LIQUIDE PLANCHER CHAUFFANT

6.1 Chape sur réseau de chauffage

Chape liquide spéciale plancher chauffant coulée directement sur l'isolant y compris mise en oeuvre par pompage, comprenant la livraison, la préparation sur place par une centrale mobile, toutes protection, nettoyage, tous détails et toutes sujétions.
Joints de fractionnement suivant norme en vigueur
y compris réservation à l'emplacement tapis brosse,
Toutes fournitures, transport, tous détails et toutes sujétions suivant normes en vigueurs à ce jour et recommandations du fabricant.

6.1 1 Chape liquide sur réseau chauffage - Epaisseur 60 mm

Localisation :
Armoire électrique
Box 1
Hall
Local mobilier extérieur
Loge
Régie
Salle polyvalente
Sanitaire Loge
Sas
Sas loge
Scène

7 ETANCHEITE SOLS ET MURS

7.1 Système d'étanchéité liquide sous carrelage

Prestation: Système d'étanchéité liquide par membrane destinée à recevoir, sur l'ensemble de la surface, une protection carrelage à la charge du présent lot et comprenant :

Matériaux : Poudre : Liants hydraulique, charge silico-calcaire de granulométrie étudiée et d'adjuvants spécifiques
Liquides : émulsion en phase aqueuse de hauts polymères synthétiques
Armature : Armatures AT 75 non tissée aiguilletée à base de filaments synthétiques

Type et Marque : proposition de l'entreprise
Caractéristiques : Enduit à haute flexibilité, étanche à l'eau pour locaux humides immergés ou non
Support : Dalle BA ou chape sous carrelage
Mise en œuvre : suivant prescriptions du fabricant, notamment :
- préparation du support : sec, sain et propre compris dépoussiérage
- Température de mise en œuvre : entre 5 et 25 °C
- application au rouleau ou à la brosse de la couche primaire en passes croisées, puis laisser 2 ou 3 heures d'attente pour séchage
- traitements des parties angulaires par bande d'armatures et enduit adapté et laisser sécher quelques heures
- application de la dernière couche au rouleau mousse en deux couches minimum en respectant un délai de 6 heures entre chaque couche
- attente de 12 heures minimum pour la pose du carrelage à venir

Consommation : 2 kg / m² et par millimètre d'épaisseur
Mode de métré : au mètre carré

7.1 1 Système d'étanchéité liquide sous carrelage

Localisation :
BAR
Local poubelle
Office de réchauffage
Placard Office
Réserve
Sanitaire Femme
Sanitaire Homme
Sanitaire Loge
TGBT
WC FEMME
WC PMR 1 FEMME
WC PMR 2 FEMME
WC PMR HOMME

7.2 Système d'étanchéité liquide sous faience

Prestation: Système d'étanchéité liquide par membrane destinée à recevoir, sur l'ensemble de la surface, une protection carrelage à la charge du présent lot et comprenant :

Matériaux : Poudre : Liants hydraulique, charge silico-calcaire de granulométrie étudiée et d'adjuvants spécifiques

Liquides : émulsion en phase aqueuse de hauts polymères synthétiques
Armature : Armatures AT 75 non tissée aiguilletée à base de filaments synthétiques

Type et Marque : proposition de l'entreprise
Caractéristiques : Enduit à haute flexibilité, étanche à l'eau pour locaux humides immergés ou non
Support : Dalle BA ou chape sous carrelage
Mise en œuvre : suivant prescriptions du fabricant, notamment :
- préparation du support : sec, sain et propre compris dépoussiérage
- Température de mise en œuvre : entre 5 et 25 °C
- application au rouleau ou à la brosse de la couche primaire en passes croisées, puis laisser 2 ou 3 heures d'attente pour séchage
- traitements des parties angulaires par bande d'armatures et enduit adapté et laisser sécher quelques heures
- application de la dernière couche au rouleau mousse en deux couches minimum en respectant un délai de 6 heures entre chaque couche
- attente de 12 heures minimum pour la pose du carrelage à venir

Consommation : 2 kg / m² et par millimètre d'épaisseur
Mode de métré : au mètre carré

7.2 1 Système d'étanchéité liquide sous faience

Localisation :
Sanitaire Loge

7.3 Siphons de sol en Inox

7.3 1 Siphon de sol en acier inox - Section 100 x 100 mm

Fourniture et pose de siphon de sol en acier inoxydable, section 100x100mm, comprenant :

- Un réceptacle embouti rayonné d'épaisseur 15/10ème,
- 4 pattes d'ancrage + mise à la terre,
- Platine de positionnement et d'étanchéité 280 x 280 mm,
- Sortie verticale de diamètre 40 mm,
- Ecoulement 0.25 L/s environ,
- Garde d'eau 45 mm,
- Rosette à petits orifices de sécurité diamètre 8 mm avec vis d'inviolabilité résistance à une charge répartie de 1.3 KN.

Compris toutes fourniture et mise en oeuvre suivant cahier des charges du fabricant, scellement du corps, affleurement et étanchéité parfaite avec le carrelage.

Référence proposée : de chez LIMATEC ou BLUCHER ou équivalent

Localisation :
Local poubelle
WC PMR 1 FEMME
WC PMR HOMME

7.3 2 Siphon/caniveau de sol en inox - Section 200 x 200 mm

Fourniture et pose de siphon de sol en acier inoxydable, section 200x200mm, comprenant :

- Un réceptacle embouti rayonné d'épaisseur 15/10ème, téléscopique,
- 4 pattes d'ancrage + mise à la terre,
- Platine de positionnement et d'étanchéité diamètre 360 mm,
- Sortie verticale de diamètre 100 mm,
- Ecoulement 1.7 L/s environ,
- Garde d'eau 53 mm,
- Grille caillebotis atidérapant, maille 20x20mm maximum, au choix de l'architecte dans les gammes fabricants,
- Panier à déchets amovible,

Compris toutes fourniture et mise en oeuvre suivant cahier des charges du fabricant, scellement du corps, affleurement et étanchéité parfaite avec le carrelage.

Référence proposée : de chez LIMATEC ou BLUCHER ou équivalent

Localisation :
BAR
Office de réchauffage

8 CARRELAGE

8.1 Fourniture de carreaux grès

Fourniture de carreaux de carrelage en grès cérame pleine masse, caractéristique technique suivant sous-article.
Classement UPEC suivant type de pièce et règlementation en vigueur
Compris fourniture des :
- Profilés d'arrêt du carrelage type SCHIENE de chez Schulter ou équivalent,
- Joint de dilatation, de fractionnement, de retrait et de répartition réalisés dans la gamme DILEX de chez Schluter ou équivalent,

- Profilés de finition entre revêtements de sols de niveaux différents dans la gamme RENO de chez Schluter ou équivalent,

Mode de mérté : Au m2 de la surface posée, les chutes et déchets de pose inclus dans les prix

8.1 1 Fourniture de carreau en grès cérame - Finition lisse R10 - format 45 x 45 cm

Carrelage grés cérame coloré dans la masse type SAMSARA de chez NOVOCERAM ou équivalent
Format **45 x 45 cm**
Bords rectifiés
Epaisseur 9.5 mm
Classement **U4 P4+ E3 C2**
Finition lisse **R10**
Coloris/référence : Au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

Localisation :
Armoire électrique
Box 1
Box 2
Box 3
Circulation sanitaire
Hall
Local mobilier extérieur
Régie
Salle polyvalente
Sas
Sas loge
Scène
Vestiaires
Zone de rangement

8.1 2 Fourniture de carreau en grès cérame anti-dérapant - Finition structuré R11 - format 45 x 45 cm

Carrelage grés cérame coloré dans la masse type SAMSARA de chez NOVOCERAM ou équivalent
Format **45 x 45 cm**
Bords rectifiés
Epaisseur 9.5 mm
Classement **U4 P4+ E3 C2**
Finition structuré **R11 (A+B)**
Coloris/référence : Au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

Localisation :
Local entretien
Loge
Sanitaire Femme
Sanitaire Homme
Sanitaire Loge
WC FEMME
WC PMR 1 FEMME
WC PMR 2 FEMME
WC PMR HOMME

8.1 3 Fourniture de carreau en grès cérame anti-dérapant - Finition corindonné R13 - format 20 x 20 cm

Carrelage grés cérame coloré dans la masse type STANDARD de chez NOVOCERAM ou équivalent
Format **20 x 20 cm**
Epaisseur 12 mm
Classement **U4 P4S E3 C2**
Finition **corindonné R13 (A+B+C)**
Coloris/référence : 230 uni blanc crème (suivant choix de l'architecte dans la gamme du fabricant)

Localisation :
BAR
Local poubelle
Office de réchauffage
Placard Office
Réserve
TGBT

8.2 Pose de carrelage collé

Pose au mortier-colle type Weber.col flex ou équivalent de carrelage au sol comprenant :

- Désolidarisation périphérique par réalisation d'un joint souple,
- Réalisation des joints par mortier à haute résistance type Weber.joint HR ou équivalent pour l'ensemble des locaux nécessitants un nettoyage régulier,
- Réalisation des joints par mortier époxy type Weber.joint POXY ou équivalent pour les locaux nécessitant des traitements par produits chimiques et des nettoyages à haute pression (cuisine centrale, sanitaires / vestiaires et douches communes, locaux conteneurs, etc...)
- Traitement des joints suivant avis technique,
- Profilés d'arrêt du carrelage type SCHIENE de chez Schulter ou équivalent,

- Joint de dilatation, de fractionnement, de retrait et de répartition réalisés dans la gamme DILEX de chez Schluter ou équivalent,
- Profilés de finition entre revêtements de sols de niveaux différents dans la gamme RENO de chez Schluter ou équivalent,

Compris toutes coupes, découpes, habillages, chutes, tous appareillages, nettoyage, protections et nettoyage pendant et après les travaux, tous détails et toutes sujétions de mise en oeuvre.

8.2 1 Pose collée de carreaux 45 x 45 cm

Localisation :
Armoire électrique
Box 1
Box 2
Box 3
Circulation sanitaire
Hall
Local entretien
Local mobilier extérieur
Loge
Régie
Salle polyvalente
Sanitaire Femme
Sanitaire Homme
Sanitaire Loge
Sas
Sas loge
Scène
Vestiaires
WC FEMME
WC PMR 1 FEMME
WC PMR 2 FEMME
WC PMR HOMME
Zone de rangement

8.2 2 Pose collée de carreaux 20 x 20 cm - avec joints mortier époxy

Nota : Compris la réalisation des joints par mortier époxy type Weber.joint POXY ou équivalent pour les locaux nécessitant des traitements par produits chimiques et des nettoyages à haute pression (cuisine centrale, sanitaires / vestiaires et douches, locaux conteneurs, etc...)

Localisation :
BAR
Local poubelle
Office de réchauffage
Placard Office
Réserve
TGBT

8.2 3 Plus-value pour coupe et pose de carreaux au droit des siphons

Section : 1.00 x 1.00 ml environ au droit du siphon en pointe de diamant

Localisation :
BAR
Local poubelle
Office de réchauffage
WC PMR 1 FEMME
WC PMR HOMME

9 PLINTHES

9.1 Fourniture de plinthes

Fourniture de plinthe en grès cérame pleine masse assortie au carrelage de sol, de teinte et d'aspect homogène, y compris déchets de pose, caractéristique technique suivant sous-article.

Mode de mérté : Au ml de la posée, les chutes et déchets de pose inclus dans les prix

9.1 1 Fourniture de plinthes droite assortie au carrelage 45 x 45 cm

Fourniture de plinthe droite compris pièces pour angles rentrants et angles sortants
Gamme : SAMSARA ou équivalent,

Dimensions : 7.2 x 45 cm,
Coloris : assortie au carrelage

Localisation :
Box 1
Box 2
Box 3
Circulation sanitaire
Hall
Local entretien
Local mobilier extérieur
Loge
Régie
Salle polyvalente
Sanitaire Femme
Sanitaire Homme
Sanitaire Loge
Sas
Sas loge
Scène
Vestiaires
WC FEMME
WC PMR 1 FEMME
WC PMR 2 FEMME
WC PMR HOMME
Zone de rangement

9.1 2 **Fourniture de plinthes à gorge assortie au carrelage 20 x 20cm**

Fourniture de plinthe à gorge compris pièces pour angles rentrants et angles sortants
Gamme : Standard ou équivalent,
Dimensions : 10 x 20 cm,
Coloris : assortie au carrelage

Localisation :
BAR
Local poubelle
Office de réchauffage
Placard Office
Réserve
TGBT

9.2 Pose de plinthe

Pose de plinthes au mortier-colle type Weber.col flex ou équivalent comprenant :

- Encollage des plinthes et mise en oeuvre sur tous supports,
- Réalisation des joints par mortier à haute résistance type Weber.joint HR ou équivalent pour l'ensemble des locaux nécessitants un nettoyage régulier,
- Réalisation des joints par mortier époxy type Weber.joint POXY ou équivalent pour les locaux nécessitant des traitements par produits chimiques et des nettoyages à haute pression (cuisine centrale, sanitaires / vestiaires et douches communes, locaux conteneurs, etc...)
- Réalisation d'un joint étanche entre le sol et la plinthe.

Nota : Les joints des plinthes devront correspondre au joint des carreaux de sol.

Compris toutes coupes d'onglet dans les angles, coupe du relevé de l'isolant, découpes, chutes, tous appareillages, nettoyage, protections et nettoyage pendant et après les travaux, tous détails et toutes sujétions de mise en oeuvre.

9.2 1 Pose de plinthes droites

Localisation :
Box 1
Box 2
Box 3
Circulation sanitaire
Hall
Local entretien
Local mobilier extérieur
Loge
Régie
Salle polyvalente
Sanitaire Femme
Sanitaire Homme
Sanitaire Loge
Sas
Sas loge
Scène
Vestiaires
WC FEMME
WC PMR 1 FEMME
WC PMR 2 FEMME
WC PMR HOMME
Zone de rangement

9.2 2 Pose de plinthes à gorge

Localisation :
BAR
Local poubelle
Office de réchauffage
Placard Office
Réserve
TGBT

10 FAIENCES

10.1 Fourniture de carreaux de faïence

Fourniture de faïence murale en grès cérame émaillé, monocuisson, compris toutes fournitures des profils de finitions pour angles sortants, cornière d'arrêt des carreaux, profil au droit des appareils sanitaires, l'ensemble de chez Schlüter ou techniquement équivalent

Mode de mérté : Au m2 de la surface posée, les chutes et déchets de pose inclus dans les prix

10.1 1 Fourniture de carreaux de faience - format 20 x 20 cm

Référence : type IRIDIUM de chez NOVOCERAM ou équivalent
Teinte : au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

Compris fourniture des profilés inox pour finition d'angle sortant arrondi type RONDEC - AT ou droit type QUADEC - E de chez Schlüter ou similaire (type de profil au choix de l'architecte)
Compris fourniture des profilés inox droit formant un liseré filant dans la faience, hauteur 25mm, type DESIGNLINE de chez Schlüter ou similaire.
Compris fourniture des profilés inox pour arrêt de la faience type JOLLY de chez Schlüter ou similaire.

Localisation :
BAR
Local entretien
Local poubelle
Office de réchauffage
Réserve
Sanitaire Femme
Sanitaire Homme
Sanitaire Loge
WC FEMME
WC PMR 1 FEMME
WC PMR 2 FEMME
WC PMR HOMME

10.2 Pose de faïence ou carrelage mural

Pose au mortier-colle type Weber.col flex ou équivalent de faïences ou carrelage mural comprenant :

- Réalisation des joints par mortier à haute résistance type Weber.joint HR ou similaire pour l'ensemble des locaux nécessitants un nettoyage régulier,
- Réalisation des joints par mortier époxy type Weber.joint POXY ou similaire pour les locaux nécessitant des traitements par produits

chimiques et des nettoyages à haute pression (cuisine centrale, sanitaires / vestiaires et douches communes, locaux conteneurs, etc...)
- Traitement des joints suivant avis technique,
- Profilés inox pour arrêt de la faience type JOLLY de chez Schlüter ou équivalent
- Profilés inox pour finition d'angle sortant arrondi type RONDEC - AT ou droit type QUADEC - E de chez Schlüter ou similaire (type de profil suivant localisation et au choix de l'architecte)
- Profilés inox droit formant un liseré filant dans la faience, hauteur 25mm, type DESIGNLINE de chez Schlüter ou similaire.
Compris toutes coupes, découpes, habillages, chutes, tous appareillages, nettoyage, protections et nettoyage pendant et après les travaux, tous détails et toutes sujétions de mise en oeuvre.

10.2 1 **Pose de faïence ou carrelage mural**

Localisation :
BAR
Local entretien
Local poubelle
Office de réchauffage
Réserve
Sanitaire Femme
Sanitaire Homme
Sanitaire Loge
WC FEMME
WC PMR 1 FEMME
WC PMR 2 FEMME
WC PMR HOMME

11 OUVRAGES ET ACCESSOIRES DIVERS

11.1 Massifage en carrelage au droit des évaucations EU/EV

Réalisation de massifage béton recouvert de carrelage au droit des évaucations EU/EV, comprenant :

- Réalisation d'un massif béton coulé au droit des EU/EV de différents diamètres, compris coffrage, coulage, finition soignée,
- Habillage toutes faces des massifages en carreaux de carrelage identique au sol,
- Section : suivant sous-article

Compris toute fourniture et réalisation, coupes, découpes, étanchéité, finition soignée permettant un entretien courant de l'ouvrage.

11.1 1 **Massifage en carrelage au droit des évacuations EU/EV - Section 10 x 10 x ht 15 cm**

Localisation :
BAR
Local entretien
Office de réchauffage

12 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES DOE

12.1 Elaboration du Dossier des Ouvrages Exécutés

L'entreprise, à la réception de tous ses travaux, remettra un dossier intitulé DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES (DOE) comprenant notamment ;

- Les plans d'ensemble et de détails de ses ouvrages.
- Les schémas généraux et particuliers conformes à l'exécution.
- Les pièces contractuelles utiles à l'exploitation et à l'entretien des ouvrages.
- La dénomination des produits, matériaux et matériels mis en oeuvre.
- Les marques, type, nom et adresse des fabricants.

Composition du D.O.E

Un Dossier des Ouvrages Exécutés sera fourni par chaque entrepreneur (conformément à l'article 40 du C.C.A.G applicables aux marchés publics) même si non précisé dans leur pièce écrite et comprendra les documents ci-après (liste non exhaustive).
Il devra également respecter la charte du département ci-annexée.

Le dossier DOE sera remis en 5 exemplaires, dont un sous fichier informatique sur CD-ROM.
Avant la production des 5 dossiers, un exemplaire sera transmis à la maîtrise d'oeuvre pour validation.

Le DOE sera décomposé en 3 sous dossier :
A- Le dossier de recollement :

- La maîtrise d'oeuvre fournissant les plans d'exécution, ce dossier comprend les plans de fabrication de l'entrepreneur, les notes de calcul, schémas généraux et de détails, schémas fonctionnels, schémas électriques, etc.
- L'ensemble de ces documents porte de manière explicite la mention "Document conforme à l'exécution"' dans le cartouche.

B - Le dossier des matériaux et essais comprenant :

- Les fiches techniques des matériels et matériaux

- Leurs PV de toute nature (classement au feu, PV CF, etc) y compris nouvelle réglementation européenne
- Les procédures d'agrément particulières (ATEX si variante proposée par l'entreprise)
- Les certificats d'essais réglementaires éventuels (Coprec, Consuel,...)
- Les certificats de qualité de mise en oeuvre éventuels
- Les fiches d'essais internes ou externes de toute nature, fiches d'autocontrôle
- Les rapports de formation des utilisateurs éventuels

C - Le dossier de maintenance comprenant :

- Les notices de fonctionnement
- Les notices de nettoyage et d'entretien des matériaux
- Les prescriptions de maintenance des fournisseurs d'éléments d'équipements mis en œuvre (en langue française)

Présentation du DOE

L'ensemble des dossiers sera envoyé à la maîtrise d'œuvre (aucun document ne sera diffusé directement à la maîtrise d'ouvrage). Tous les dossiers doivent être complets ou seront automatiquement refoulés.

Chaque dossier sera présenté sous forme de classeur comprenant :

- Le cartouche de l'affaire collé sur le classeur
- La liste des pièces contenues dans le classeur avec le sommaire général et le sommaire détaillé du classeur
- Le numéro et le nom du lot concerné
- Tous les supports informatiques seront accompagnés par un sommaire détaillé mettant en relation le nom du fichier et le libellé en clair du cartouche.
- Les dossiers D.I.U.O et S.S.I. seront définis et gérés respectivement par le coordonnateur SPS.
- Ils seront constitués sous les mêmes formes que le dossier DOE et regroupés dans des classeurs de couleurs différentes.

12.1 1 Elaboration du Dossier des Ouvrages Exécutés

Localisation :
Pour l'ensemble des travaux du présent lot

13 FIN